

MALAISE ou ACCIDENT

CONDUITE A TENIR EN CAS DE MALAISE OU D'ACCIDENT D'UN AGENT OU D'UN ÉTUDIANT



Vous êtes témoin d'un malaise ou d'un accident



Joindre un SST*
Sauveteur
Secouriste du
Travail

OUI

Se conformer aux directives du SST

Ne surtout pas donner de médicaments, à boire ou à manger à la victime.

NON

Si SST Injoignable appeler le 18

Donner votre nom, le numéro de téléphone où vous pouvez être joint, le lieu exact, la présence ou l'absence de victime.
Ne raccrochez pas le premier

Rassurer la victime
Accueillir ou faire accueillir les secours, les guider jusqu'au lieu de l'accident

Prévenir l'administration
Remplir le registre hygiène et sécurité